

Commune de Méré

Compte administratif 2018 – Note de présentation

Section de fonctionnement

Dépenses

L'exercice 2018 a été marqué par une modération des dépenses de fonctionnement tout en réalisant un effort financier particulier dans le domaine de la petite enfance (crèches) :

Modération des dépenses par une baisse des dépenses dans les chapitres suivants par rapport à 2017 :

- Charges générales : -8713 €
- Charges de personnel : -9874 €
- Autres charges de gestion courante : - 8301 €

-Transfert des dépenses relatives aux services d'incendie vers la communauté de communes Cœur d'Yvelines (CCCY) : -63 330 €

-Participation significative à la gestion des crèches hébergeant les petits Méréens :

- crèche de Méré (10 enfants temps plein) : 62840 €
- crèche de Montfort l'Amaury (8 enfants à temps partiel) : 23674 €
- Assistantes maternelles du Tremblay (un enfant): 1500 €

Montant total des dépenses de fonctionnement 2018 : 1 721 786 € (-1947 € par rapport à 2017)

Recettes

Quelques recettes à caractère exceptionnel ont compensé la baisse de la DGF et amélioré les prévisions de recettes de fonctionnement habituelles, parmi lesquelles :

Recettes à caractère exceptionnel :

-atténuations de charges : + 70570 € par rapport à 2017

-taxe de droits de mutation : + 17709 €

Dotations de l'état - DGF : en baisse continue ces dernières années : - 16846 €

Montant total des recettes de fonctionnement 2018 : 2 040 649 € (+ 106 786 € par rapport à 2017)

Résultat

Montant du résultat de fonctionnement 2018 : 318 863 € (=autofinancement 2018 des investissements)

Section d'investissement 2018

Dépenses

Les principales dépenses d'investissement 2018 ont été :

- Solde de construction de la crèche de Méré : 141285 €
- Equipements de la crèche : 46099 €
- Plateforme du terrain multisport : 34914 €
- Vidéosurveillance : 98102 €
- Nouveau tracteur : 60000 € (en remplacement de l'ancien repris 10000 €)

Montant total des dépenses d'investissement 2018 : 592408 €

Recettes

En complément des recettes habituelles d'investissements (reports de résultats, autofinancement, Fonds de compensation de TVA..) les principales subventions reçues en 2018 sont :

- Etat (DETR) - construction crèche : 67662 €
- Département - construction crèche : 10000 €
- CAF - construction crèche : 110000 €
- MSA – construction crèche : 20000 €

Le solde de l'emprunt conclu en 2017 pour le programme d'investissement 2017-2018 a été crédité pendant l'exercice 2018 pour un montant de 232750 €.

Montant total des recettes d'investissements 2018 : 841811 €

Restes à Réaliser à fin Décembre 2018

Ce sont les dépenses d'investissement 2018 engagées mais non encore réglées.

Dépenses : 261931 €

Correspondant aux dépenses des projets suivants

- Réfection de la toiture de l'Eglise : 174594 €
- Réalisation de la structure du terrain multisport : 52044 €
- Solde vidéosurveillance : 7293 €
- Tondeuse autoportée 28000 €

Recettes : 160395 €

Correspondant principalement aux subventions attendues pour les opérations suivantes :

- Eglise – Département : 87548 €
- Terrain multisport (Région et CNDS) 39000 €
- Vidéosurveillance (solde Région) 26349 €

Endettement

L'endettement à fin Décembre 2018 est de 468 050 € soit 252 €/habitant contre 610€/habitant pour les communes de la même strate (moyenne des communes de France comprises entre 500 et 2000 habitants).

L'emprunt relatif au gymnase a été totalement remboursé en 2018, ce qui allège sensiblement nos remboursements d'emprunts pour les années futures (-34079 €/an) et permettra d'envisager plus sereinement un éventuel emprunt futur pour de nouveaux projets.

Méré, le 4 Avril 2019



LE MAIRE
Michel RECOUSSINES

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping horizontal and vertical strokes, positioned below the printed name of the Mayor.